

**« Joint Congress of the European Regional Science Association (47th Congress) and ASRDLF
(Association de Science Régionale de Langue Française, 44th Congress) »
PARIS - August 29th - September 2nd, 2007
Local governance and sustainable development**

Gouvernance locale et développement durable

Proposition de communication

**Des outils d'aide à la décision pour la gestion des territoires en Afrique : de la neutralité de
l'outil à la transformation des relations de pouvoir**

Dr Laurence Boutinot

Chaire Internationale la Gouvernance de territoire (CIRGT)
Université Laval
CIRAD
Département Environnement et Sociétés

Dr Alain A. Viau

Chaire Internationale la Gouvernance de territoire (CIRGT)
Centre de recherche en géomatique
Laboratoire GAAP
Département des sciences géomatiques
Université Laval
Québec, Qc, Canada

Dr Grégoire Leclerc

CIRAD
Département Environnement et Sociétés
Dakar Sénégal

Résumé

Les processus de décentralisation engagés dans un grand nombre de pays africains permettent le transfert d'importantes compétences depuis l'Etat vers les collectivités locales, et notamment, pour ce qui concerne le Sénégal, en matière de gestion des ressources naturelles et du foncier. Dans ce contexte politique et institutionnel qui privilégie une participation élargie des populations aux décisions, les outils tirés des Méthodes d'Apprentissage Rapide et de Planification (MARP) sont utilisés comme outils de support à l'information et à la communication relatifs à la gestion des ressources naturelles se présentent comme des supports privilégiés d'aide à la concertation et aux négociations locales entre des acteurs aux intérêts et aux statuts différents.

Analysés sous deux angles à la fois : celui de la sociologie des sciences et celui de l'anthropologie politique, les outils d'aide à la décision contenu dans les MARP, soit la cartographie et la modélisation participative nous apparaîtront dans leur finalité en soi et dans les effets sociaux qu'ils produisent dans les contextes observés.

Loin d'être neutres dans leur usage, ces outils ont cependant en partie liée avec une certaine neutralité en raison du caractère immanent à la garantie de scientificité. Dans le même temps, ils

participent, en tant que supports de représentation d'informations et de communication, au glissement des signes conventionnels vers des nouvelles variables jugées utilisables par les acteurs dans leurs négociations. De l'information brute nous passons de la connaissance aux savoirs associés, co-construits, valeur ajoutée pour la prise de décision. En cela, ces outils ouvrent –en principe- des possibilités nouvelles aux acteurs lors des débats et des négociations concernant l'accès, l'usage et l'exploitation de leurs territoires.

Nous tenterons, par le biais d'expériences menées dans le Ferlo Sénégalais (Projet DOMINO), d'élucider les formes de délégation de pouvoir que les acteurs octroient à certains instruments (données, modes de représentation et de visualisation du territoire par la cartographie, mode de consultation et cadre de concertation autour des savoirs et des besoins) qui modifient leur capacité à mettre en œuvre les politiques publiques de gestion de l'environnement (empowerment pour certaines couches défavorisées ou marginalisées, rapport à l'accountability pour les acteurs élus, etc...). Nous insisterons en cela sur les effets sociaux que ces outils d'aide à la décision produisent dans les relations de pouvoir autour des enjeux territoriaux et la gestion des ressources naturelles.

1- Le contexte des MARPs pour la gouvernance et la gestion des ressources naturelles

Le terme gouvernance selon Viau et Boutinot (2007) et Roy et Viau (2007), appartient à l'origine au monde de l'entreprise et désigne les différents modes de coordination et de partenariat mis en œuvre au sein d'une firme. À partir des années 1980, la notion de gouvernance est élargie à d'autres domaines. Elle est importée d'une part des sciences politiques anglo-saxonnes afin de nourrir la réflexion sur les recompositions du pouvoir local et d'autre part dans le champ des relations internationales par les institutions financières qui cherchent à définir les critères d'une bonne administration publique dans les pays soumis à des programmes d'ajustement structurel. Autour de la notion de gouvernance gravitent alors les notions de bonne gouvernance et de gouvernance démocratique. La gouvernance met aussi l'accent sur plusieurs types de transformation des modalités de l'action publique. La gouvernance apparaît alors comme la meilleure réponse possible aux problématiques de développement politique et social, comme un moyen de répondre à la crise par de nouvelles formes de régulation. Elle met aussi l'accent sur la multiplicité et la diversité des acteurs qui interviennent ou peuvent intervenir dans la gestion des affaires publiques en invitant l'État, les collectivités territoriales, les organismes nationaux et internationaux ou les différentes régions à se tourner vers des interlocuteurs, tels que les organisations à but non lucratif (ONG), les entreprises privées et les citoyens pour être en mesure de trouver des solutions aux problèmes collectifs de gestion des territoires.

Les processus de décentralisation engagés dans la plupart des pays en développement, à l'instar des sociétés occidentales nous donnent à voir, d'une manière nouvelle et, au vrai, sans doute plus complexe, les problématiques de gestion des espaces et des ressources naturelles qui les composent. Dans le contexte des économies mondialisées et dans la dynamique internationale de la prise en considération sans précédent des questions de préservation de l'environnement écologique, les politiques territoriales et celles du secteur de l'Environnement, se conjuguent tant bien que mal dans une redistribution des pouvoirs entre les autorités et des ayant – droits quant à l'accès, l'usage et l'exploitation de ces ressources. A valeur à ajoutée, ou simplement en tant que mode de subsistance, ces espaces et ressources posent à la fois le problème de leur régénération-

renouvellement et de leur équitable distribution, eu égard aux conditions d'existence précaires des sociétés du monde rural.

Il est donc important de favoriser une meilleure participation des populations locales et d'accompagner ces dernières au développement durable de leur territoire. Les populations ont toujours d'une manière ou d'une autre participé au processus de prise de décision en matière de gestion de leur territoire et des ressources naturelles qui y sont associées. L'évolution des politiques publiques liée à une redistribution des pouvoirs entre les autorités et des ayant-droits par la décentralisation implique que nous considérons de nouvelles approches d'accompagnement afin que la participation des populations au développement soit valorisée. En effet, la participation est une condition de la démocratie et elle est la forme la plus propice à l'engagement des hommes dans la gestion et la décision des affaires locales et nationales. Elle permet l'expression de tous et la possibilité pour chacun d'exercer ses droits et devoirs dans la construction d'une vision citoyenne du développement. Elle est également porteuse d'un potentiel d'égalité entre les hommes et entre les genres. Dans le cadre des opérations de développement, la participation peut être entendue comme une implication des villageois qui leur permet d'avoir une certaine autonomie d'action et de s'approprier, à terme, les objectifs d'un projet. Mais la participation reste toutefois bien mal définie en pratique du fait des contextes divers dans lesquels elle s'exerce. Elle a pu revêtir des formes différentes selon les époques et les contextes et n'avoir pas toujours été en harmonie avec les principes qui la portent. En outre, elle peut également prendre des formes différentes selon les modalités de sa mise en œuvre. Ainsi dans un climat d'incertitude et de vulnérabilité des sociétés rurales africaines face à la gestion des ressources agro-pastorales et forestières des territoires, et à leur accès dans des stratégies de survie, on observe un nouvel intérêt et des demandes sociales envers des modes de sécurisation qui prennent souvent des formes juridiques et contractuelles (cf les chartes locales et codes de gestion).

À titre d'exemple les plans locaux de développement (PLD) élaborés, à partir des méthodes classiques des ateliers participatifs, souvent conduits par des cabinets de consultants ou des animateurs d'ONG, à l'attention des élus locaux, tentent de doter les conseils ruraux d'outils de pilotage plus efficaces et mieux adaptés aux besoins des prises de décision.

Sur les berges du fleuve Sénégal, la Charte du Domaine Irrigué et les Plans d'Occupation et d'Aménagement du Sol (POAS), coordonnés par les agents des services techniques de l'État, endossant, pour l'occasion, le rôle d'animateur du développement, contribuent à poser les bases de chartes locales *ad hoc*, pour une cohabitation plus harmonieuse entre éleveurs et agriculteurs.

Au premier rang des outils mobilisés en Afrique pour l'élaboration des PLD et en amont de la mise en œuvre de la plupart de projets extérieurs, on trouve la Méthode d'Apprentissage Rapide et de Planification (MARP). Ces méthodes essentiellement qualitatives ont remis en cause celles qui dépendaient de techniques plus quantitatives où les procédés d'échantillonnages classiques qui voulaient être « statistiquement représentatifs » masquaient souvent les diversités, et dont les conduites d'enquêtes lourdes et coûteuses sur la base de questionnaires souvent longs (cimetières de données) n'apportaient que des traitements différés dans le temps et dont les résultats étaient déjà devenus obsolètes avant leurs publications, etc. De cette remise en cause sont ainsi nées des techniques participatives connues sous leur acronyme français MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative. Le fait que ces MARP puissent être beaucoup plus opérationnelles que

les méthodes classiques s'est peu à peu affirmé dans les milieux des interventions pour le développement, et notamment des ONGs.

Ces approches de recherche rapide et interactive avec les populations concernées sont nées de la constatation des échecs nombreux de programmes de développement. Deux raisons expliquaient ces échecs : D'une part, nombres de programmes et projets avaient en effet souvent été élaborés par des « experts » extérieurs sur la base de diagnostics très faibles et peu consistants réalisés sans réelle consultation des populations concernées. D'autre part, lorsque diagnostic il y avait, il était souvent le résultat très décalé dans le temps de processus d'enquêtes coûteuses en hommes et moyens et qui souvent n'arrivaient pas à des recommandations fines.

Depuis leur introduction en Afrique au début des années 80, les MARP n'ont cessé de faire l'unanimité quant à leur contribution à l'amélioration des techniques de diagnostic, de planification et d'évaluation dans le monde rural en particulier. De nombreux auteurs ont pu critiquer ces méthodes à titre d'exemple le CERCOOP (2003) notait que : « On reproche notamment à certaines méthodes, informelles et trop rapides comme la MARP, de ne donner qu'une vision superficielle et peu fiable de la réalité ; on parle même à leur sujet de "tourisme rural ». Car, sur le plan méthodologique, les outils de la MARP ne permettent pas d'avoir des informations quantitatives auprès des habitants (dates, quantité et nombre fixes, production annuelle etc.), et cela contribue à renforcer le manque de précision lié à la méthode. D'aucuns pourraient ajouter les appréhensions grandissantes des populations rurales envers les agents de développement qui contribuent à rendre difficile le déroulement de la MARP.

Aujourd'hui la participation reste néanmoins le libellé des projets qui sont nécessairement passés par les diagnostics rapides et participatifs (MARPs). Pour rappeler les termes de P. Lavigne-Delville (2000), les projets sont, d'une manière générale, ambigus et leurs animateurs assument difficilement leur situation d'intervenants extérieurs au monde villageois. Ils tendent à laisser aux villageois la liberté de choisir leurs représentants dans un souci démocratique. Mais les activités et les objectifs de développement qu'ils portent, font, eux, l'objet d'un encadrement et de pratiques plus dirigistes. Les présupposés des méthodes MARP épousent cette contradiction de telle manière qu'ils permettent plus souvent d'imposer les objectifs des projets plutôt que de rendre compte d'une demande sociale. Au vrai, les divers dysfonctionnements des enquêtes MARP sont intrinsèques à la méthode.

Les promoteurs originels des MARP ont souligné l'importance de reconnaître une valeur à l'ignorance optimale, qui correspond en fait à un choix de coût d'opportunité. Les contraintes de temps obligent à choisir l'information à obtenir et à approfondir sur certains aspects, laissant de côté d'autres. L'attention doit alors être centrée dans ce qui est important. L'équipe doit être prête à omettre certaines choses ou à rester relativement imprécises sur d'autres qui ne sont pas porteuses d'informations « ayant du sens » au profit d'autres qui sont plus importantes pour l'étude. Il est nécessaire, dans ce cas, de faire une liste des éléments clés à saisir pour éviter de s'éloigner du sujet. Deux bases de l'équilibre : 1- connaissance / ignorance et 2- généralité / détail.

Cependant, on est en droit de considérer que ce premier présupposé, celui de « reconnaître une valeur à l'ignorance optimale », qui bien que relevant d'une contrainte de temps et « un choix d'opportunité » a, dans maintes situations produit des dérives parmi lesquelles, celle de pratiquer

un « empirisme pur ». Cet empirisme pur correspondait également à l'opportunité, pour les acteurs non spécialistes des sciences sociales, de pouvoir utiliser ces méthodes comme substitut aux enquêtes socio-économiques ou anthropologiques considérées trop longues et coûteuses. Ce présupposé relève cependant de l'idée selon laquelle, pour réaliser un diagnostic objectif, il convient de n'avoir aucune idée préconçue sur le contexte à étudier. Ce principe est scientifiquement valable. Mais il a pu être systématiquement confondu avec celui de n'avoir simplement aucune idée sur le contexte. Cet empirisme total est source de malentendus car les données du réel ne nous sont pas fournies d'emblée et n'existent pas *ex nihilo* (Bachelard 1980). Elles sont construites et les outils de diagnostic participatif sont des instruments particuliers qui produisent des cadres dans lesquels les villageois sont invités à faire entrer leurs réponses. Les enquêtes MARP participent de cette illusion selon laquelle les données d'enquêtes sont le fruit des réponses librement énoncées par les villageois. Aussi bien la situation d'enquête (le lieu, la composition de l'équipe et son expérience, le temps accordé à chaque étape) que les supports utilisés (cartes, transects, diagrammes de Venn, calendriers, profils historiques etc..) ne sont pas neutres et influent fortement sur les réponses produites.

Un autre présupposé est celui selon lequel les réunions collectives seraient plus propices au diagnostic villageois car elles permettent à tous de s'exprimer. Cette idée participe aussi d'une illusion selon laquelle les discussions sont nécessairement démocratiques dès lors qu'elles sont organisées sous l'arbre à palabres du village et que toute la communauté est présente, ou pour le moins conviée. Mais c'est oublier combien la parole est socialement autorisée et distribuée. Et qu'il n'est pas donné à tous (notamment aux femmes, mais aussi aux jeunes) le droit de s'exprimer ou d'exprimer réellement son sentiment (surtout s'il est en opposition à celui des autres). Cela ne veut pas dire que les réunions en groupe ne sont pas informatrices, mais elles produisent bien souvent des informations de type consensuel dans lesquelles le groupe se donne à voir de l'extérieur sans mettre à jour ses complexités. Pour une étude, ces réunions ne produisent des informations utiles que si elles remplissent les conditions de rigueur des enquêtes en sciences sociales, à commencer par la connaissance du statut de celui qui parle et de chacun des participants, afin de pouvoir rendre compte d'une (ou des) prise(s) de position énoncée en rapport à une position socialement établie.

Ainsi, si les MARP se sont présentées comme une innovation majeure dans les méthodes d'investigation utiles au monde du développement, ce n'était pas seulement dans la nécessité de substituer aux coûteuses enquêtes quantitatives, des enquêtes légères et qualitatives. Dans les sciences sociales, comme nous le rappelle P. Lavigne-Delville (et al. 2000 op.cit), les enquêtes qualitatives sont utilisées et ne posent pas de problème avec les enquêtes quantitatives, dans la mesure où chacune de ces techniques peut être complémentaire de l'autre et que, de surcroît, toutes les deux sont utilisées en cohérence avec les hypothèses et l'objet de recherche à traiter. En définitive, s'il y a une innovation à l'utilisation de ces méthodes rapides, c'est dans le fait, comme nous le rappelle le même auteur, que ce sont surtout les spécialistes des sciences de la nature qui intègrent désormais dans leurs pratiques, les enquêtes, même qualitatives. Mais si « cette "découverte" du qualitatif et de l'entretien (qui relèvent de démarches en sciences sociales) par des spécialistes que ni la formation et ni la pratique ne prédisposent à la reconnaissance des conditions de "rigueur du qualitatif" (J.-P. Olivier de Sardan) est sans doute l'un des apports majeurs des démarches participatives » (Lavigne-Delville & Mathieu 2000:500), il reste que : « le risque de dérapage est grand, dès lors que les conditions d'enquête ne sont pas maîtrisées ». (Boutinot 2004)

Bien que de nombreux ajustements et de garde fous ont pu être indiqués dans les manuels des MARP, (tels que la nécessité de réaliser des observations directes sur le contexte étudié, de prévoir des réunions d'échange chaque soir au sein de l'équipe d'enquête et de produire ainsi un retour réflexif sur le travail réalisé et d'affiner les outils ou d'en développer d'autres, de rendre compte auprès des populations enquêtées d'une première synthèse pour produire un retour d'information et partager les commentaires, etc.), il reste que certains éléments fondamentaux révèlent la rigidité propre à ce genre d'outil clé en main.

La forme standardisée, par exemple, de la composition de l'équipe de chercheurs (qui doit prendre en compte l'équité multidisciplinaire, la pondération par genre (homme / femme) et les points de vue national et extérieur), ainsi que celle des groupes de populations à enquêter (qui doit être diversifiée et prendre en considération les équilibres entre groupes / individus, entre homme / femme, entre jeunes / personnes âgées, entre leaders / non-leaders, entre locaux / immigrants et les différentes couches et activités économiques) relève d'une contradiction avec le caractère souple de la méthode et la nécessité méthodologique de choisir les techniques d'enquêtes, - et l'échantillonnage en fait partie - en fonction de la problématique abordée.

D'une manière générale, les indications consignées dans les manuels des MARP relèvent des bases premières de toutes enquêtes en sciences sociales. Les risques les plus connus contre lesquels les manuels des MARP tentent de prémunir les utilisateurs sont :

- L'écart spatial : choisir les endroits les plus accessibles.
- L'écart saisonnier : mener la recherche pendant les saisons les plus confortables.
- L'écart économique ou social : enquêter uniquement les personnes influentes ou économiquement stables.
- L'écart sexuel : ne pas prendre en compte certains groupes qui ne sont pas d'accès facile, se limiter à certaines heures, ne pas prendre en compte le calendrier d'activités.
- L'écart de politesse : les personnes enquêtées ne corrigent pas les enquêteurs.
- L'écart des attentes et besoins de la population : quand le groupe enquêteur est perçu comme une possibilité d'obtenir des solutions pour la communauté, il existe le risque de donner des réponses conditionnées pour obtenir une certaine aide.

L'ONG AQUADEV (2001) estime que les MARP peuvent être quelquefois extrêmement exigeantes aussi bien sur le plan intellectuel que physique. Durant la formation sur le terrain, on est toujours confronté à des situations complexes qui nécessitent des décisions rapides et réfléchies. Devant de telles situations, le *background* méthodologique doit être associé à la créativité et au bon sens personnel.

Mais cela va bien au-delà car il est connu des chercheurs en sciences sociales qu'il n'existe pas de véritable « modes d'emploi » qui permet de faire l'économie d'une longue pratique du terrain, seule productrice d'un savoir faire et d'un savoir être dans la relation d'enquête (JP Olivier de Sardan, 1995, Glaser et Strauss, Berthelot, Bourdieu, etc....). Cette distance et cette réflexivité que le chercheur en sciences sociales intériorise au fil de ses travaux de terrain sont non seulement l'objet d'un temps long de l'apprentissage du métier, mais également la pierre d'achoppement qui ne font des MARP qu'une trousse à outils bien souvent fort mal utilisée.

Cependant, certains projets tentent de dépasser les MARP et font appel à des outils qu'ils tentent d'adapter afin de co-construire des informations avec les acteurs de manière différente. Même si dans ces projets, les outils peuvent également être relativement normés (ou pré-construits), la posture des chercheurs est de permettre aux acteurs de les remettre en question. Si l'intention est bien celle là, des contraintes opérationnelles peuvent cependant mener à des résultats différents ou même opposés à ceux escomptés. C'est ce type de démarche, que nous avons mise en œuvre dans deux projets de recherche-action, que nous nous proposons d'analyser.

2- L'exemple du Sénégal : Projet Domino

L'objectif du projet Domino (Botta et al., 2004) était de co-construire, avec les acteurs locaux, des outils de modélisation qui leur permettront de mieux gérer leurs terres autour du Lac de Guiers situé au nord du Sénégal. Ce projet s'intéresse à un territoire de 10,000km² et à des acteurs à divers niveaux d'organisation (et de responsabilités). Ce territoire n'est pas délimité comme peut l'être une unité pastorale¹, et bien que plus hétérogène (on y trouve la ville de Richard-Toll, le lac de Guiers et le fleuve Sénégal et la Mauritanie toute proche), et bien que lié à des activités diversifiées (agriculture, pêche, élevage et tourisme cigénétique), il reste un projet nécessairement lié à la problématique pastorales tel que que le projet, appelé SMA-Thieul implanté dans la Réserve sylvo pastorale du Ferlo. Cependant, à la différence du projet SMA-Thieul qui ne concernait qu'une Communauté Rurale², le projet Domino couvre 5 communautés rurales et doit composer avec une échelle autrement plus importante quant à la gestion des autorités.

Les premières démarches du projet Domino (études, formation de l'équipe, premier atelier avril 2006) ont tenté de formaliser un « groupe de travail », de mieux connaître le profil des membres de ce groupe (une quinzaine), de manière à assurer une continuité dans le processus d'apprentissage qui était proposé. Dans les deux cas, le projet Domino et le projet SMA de Thieul, le processus s'est déroulé sur 4 ou 5 ateliers étalés sur une période d'environ un an.

Alors que certains projets de cartographie participative définissent au départ le type d'outils qui sera utilisé ou construit (cartographie, jeux de rôles et SMA), le projet Domino n'avait pas, pour sa part, d'*a priori*, car il était considéré que les questions et les demandes allaient émerger et que la forme que prendrait le ou les outils et modèles dépendrait de l'articulation du partenariat scientifique et du partenariat local. Il est cependant apparu très vite que le poids des modélisateurs dans la composition de l'équipe et dans l'organisation du projet a déterminé le choix des outils.

¹ Une unité pastorale est une forme plus ou moins institutionnalisée de regroupement de familles d'éleveurs transhumants et d'agro-éleveurs sédentaires autour d'un forage et de son aire de desserte, ou rayon de pâturage (UBT/ ha) et qui forme un comité *ad hoc* pour la gestion et l'entretien du forage. Ces unités pastorales ont été mises en place, malgré la décentralisation, par le projet d'appui à l'élevage (PAPEL) du Ministère de l'agriculture et de l'élevage au Sénégal

² La Communauté Rurale (CR) est l'échelon le plus décentralisé au Sénégal. Elle est composée d'un Président de la Communauté Rurale (PCR) et d'un conseil rural élu au suffrage universel depuis 1996, et composé d'une équipe dont le nombre est au prorata de la population concernée. Une communauté rurale au Sénégal peut englober de 50 à 250 villages, voire plus quant il s'agit de hameaux ou de campements, selon la densité de populations. (soit entre 15 000 habitants (Vélingara, Ferlo) et 40 000 habitants (Ndorna en Haute Casamance), pour ne donner que ces exemples.

A l'issue de leur première année d'activité on constate que le processus participatif des deux projets (Domino et SMA Thieul) a comporté trois volets : 1) un volet de diagnostic ; 2) un volet de renforcement des capacités ; et 3) un volet de conception. De même trois types d'outils ont été mobilisés de manière similaire par les deux projets : 1) les focus group ; 2) la cartographie ; 3) les jeux de rôles. Ces outils ne devaient être que des objets intermédiaires pour la construction ultérieure d'un outil de modélisation.

Le cas du projet SMA-Thieul (Touré 2002) a cela de particulier qu'il a été complété postérieurement à la phase de conception participative (Bah et al, 2006) et n'a pas été testé avec les acteurs. En revanche, dans le cas du projet Domino, encore en cours, deux modèles sont en chantier, un modèle statistique (calibré de manière participative) pour la planification territoriale et un modèle SMA pour évaluer son impact sur les décisions d'affectation des terres.

Pour notre analyse nous nous limiterons aux deux objets intermédiaires que sont le jeu de rôle et la cartographie participative, dans la démarche de co-construction des informations et des processus de décisions avec les acteurs concernés par la gestion des terres de leur territoire situées autour du Lac de Guiers.

3. Le jeu de rôle : Intérêt et risque de l'euphémisation

Les objectifs affichés dans le cas du projet Domino étaient d'expérimenter une situation fictive de demande foncière par des « acteurs de fortune », en soutenant leur propre projet (maraîchage, production de patates douces, élevage) devant une assemblée, censée représenter un conseil communal, afin de voir d'une part, sur quel type d'argumentaire les protagonistes appuient leur demande, les mécanismes et astuces pour capter l'intérêt de l'auditoire et, d'autre part, pour observer les rapports de pouvoir qui se jouent autour d'une demande foncière. Implicitement, le jeu avait également pour objectif de souder, dans la réalité, les membres du comité d'utilisateurs en tant que lieu d'arbitrage pour régler des conflits concernant les demandes foncières. Cet objectif est lié a priori à l'idée selon laquelle il est plus commode, pour les formations à venir en cartographie et pour les catégorisations nécessaires au projet de modélisation, de voir ce comité d'utilisateurs se constituer en un interlocuteur « homogène » du projet Domino. Le jeu a été ainsi présenté de la manière suivante : 1- « J'ai un besoin de terre, j'ai un problème, je veux faire une demande » ; 2- « L'acteur est laissé devant le conseil rural. Le conseil rural nous appartient à tous, l'entourage est pour tous » ; 3- « J'ai une demande de terre. Le comité doit voir ce qu'il fait avec cela » ; 4- Dans la présentation, apparaît la confusion entre le Conseil Rural et le Comité d'utilisateur, pour le règlement des questions foncières.

Scénario 1 : Une demande de reboisement le long du lac de Guiers (ceinture verte) pour protéger les productions de patates douces. Un entrepreneur étranger qui se présente comme un résident local.

Dans le cadre du projet trois scénarios ont été considérés. Dans le cadre du premier scénario présenté, les acteurs de la salle ne savaient pas sur quel pied danser et ont pu, pour certains, notamment le Président de la Communauté Rurale (PCR) parfois se dédire et se contredire ou changer plusieurs fois d'avis au cours des discussions. Nous avons pu discerner : 1- des PCR qui ne jouaient pas mais se positionnaient en tant que décideurs de la communauté rurale. (Le PCR est intervenu le premier pour demander s'il s'agissait d'une seule demande ou de deux demandes

foncières. Un des chercheurs animateurs de l'équipe lui demande alors de préciser au nom de qui il parle. Le PCR a répondu qu'il répondait en tant que PCR). Les représentants de l'élevage ne jouaient pas non plus et tentaient de revendiquer ou de négocier des positions favorables à l'élevage dans le projet ; 2- d'autres, tels les acteurs « techniques » de l'Aide au Développement des Collectivités Locales (ADCL) et de la Compagnie Sucrière du Sénégal (CSS) ont avancé leurs connaissances techniques pour discuter la proposition

Il est à noter que ces derniers personnages du monde technocratique, « vrais faux acteurs », se sont quelque peu singularisés par rapport aux autres membres du groupe pour accompagner le rôle des chercheurs en tant qu'animateur de séance en rappelant que « tout le monde doit donner son avis » (ADCL). Cette position, (que l'on retrouvera dans la séance de synthèse) renforce la confusion entre le jeu et la réalité d'une part, et entre ceux qui jouent et ceux qui ne jouent pas, d'autre part. Pour autant, elle ne contribue pas à « souder » le comité d'utilisateurs.

Il est à noter également que l'orientation des discussions sur les aspects techniques de faisabilité des projets présentés par les acteurs, que se soient les projets de reboisement et de production de patates douces le long du fleuve, ou de maraîchage féminin, ou bien encore d'élevage intensif, a permis à certains (conseillers, chef de village) de poser la question de savoir jusqu'où un PCR peut décider seul de l'attribution des terres. Cependant, d'un autre côté, cette focalisation sur les aspects techniques du projet rendait celui-ci déjà hors du débat sur l'attribution de la terre. Hormis lorsqu'un chef de village, dans la salle, a précisé que le PCR devait intervenir car la demande concernait des parcelles où des villageois avaient cultivé, et lorsque un représentant des éleveurs a précisé son accord à condition de faire un canal pour le bétail, l'essentiel des discussions a touché à la superficie, largeur, longueur de la demande, l'étude de faisabilité, les baux, les retombées économiques, le nombre d'habitants que cela peut intéresser, les revenus pour la Communauté Rurale, et à la pertinence de la plantation des arbres pour retenir l'érosion.

Bien que le demandeur se soit présenté dans la fiction comme un habitant du village, les acteurs de la salle sont restés dans la réalité pour dire l'importance d'examiner mieux le demandeur, la nécessité de mieux le connaître et pour montrer leur méfiance envers une personne qu'ils savaient « étranger » à la CR. (« Une fois qu'il a sa terre, est ce qu'on va le revoir encore » « il faut mieux connaître le demandeur » (PCR) ; « il faut réétudier le projet, le toubab est très rusé, il faut étudier plus sérieusement » (représentant des éleveurs) .

Scénario 2 : une demande d'un « bon genre »

Dans le deuxième exemple, il s'agit d'une femme qui présente son projet de parcelles de maraîchage pour un groupement de femmes, sur les meilleures terres au bord du Lac. Les acteurs de la salle, pour la plupart des intervenants, ne jouaient pas. Le projet était réaliste, même si l'emplacement des terres n'a jamais été spécifié. Un intervenant, néanmoins a tenté de jouer en inventant une situation pour contrecarrer la demande de la femme : « ce projet n'est pas possible car les terres appartiennent à mon grand père » (Chef de village). Cependant, le débat permettant de questionner l'emplacement exact de sa demande, n'a pas eu lieu. En revanche les acteurs de la salle n'ont pas joué quand ils ont répondu en disant « il n'y a plus de terres héritées, (et qu') elles appartiennent toutes au domaine national » (PCR de Syel).

La fiction paraissait si réelle que le PCR a, à plusieurs reprises, assuré la femme qu'il accèderait à sa demande, parce « pour un projet de 100 Millions, une demande de terre doit être satisfaite ». Il précise que « le groupement (de femmes) ne devrait pas « donner une enveloppe »³ et il doit tout faire maintenant pour faire délibérer le conseil. Si le CR demande quelque chose, alors le demandeur pourra donner ». Il propose même à la femme de venir assister à la délibération et lui fixe la date du 15 prochain pour cette réunion. Il ajoute qu'il fera « tout pour aider les femmes. » « Je peux bloquer la demande d'un homme mais pas d'une femme » « les femmes ont les mains propres ». 'Mani pulite', c'était bien le cœur du débat. De la même manière, les acteurs « techniques » n'ont pas pu orienter le débat vers une étude de sa demande et un éventuel prêt de terre qui devra être mis en valeur pour pouvoir être sécurisé.

Connaissant tous la femme, les acteurs de la salle ne jouaient plus quand elle a dit quelle remerciait le PCR au nom des femmes de son groupement et quand elle a évoqué, de surcroît, le fait qu'elle pensait « même qu'on lui rendrait son enveloppe » !.. et qu'aux prochaines élections elle se présenterait, puisque les PCR actuellement en place ont tous été élus grâce aux votes des femmes !

Et un conseiller rural de conclure la séance en ces termes : « je suis d'accord pour qu'elle soit satisfaite, et si d'autres conseillers ne sont pas d'accord, eh bien le PCR n'a qu'à arracher la terre pour la lui donner ». Plus tard dans la soirée, l'actrice nous dira que non seulement elle ne jouait pas (« c'est tous les jours que je vis ces situations »), mais que de surcroît la décision du PCR de délibérer sur sa demande le 15 du mois prochain était une stratégie pour avoir le dessus et éviter qu'elle n'insiste trop « pour de vrai » (sur l'affaire de l'enveloppe et sur sa candidature aux élections) devant témoins.

Scénario 3 : Histoire d'un projet de développement pastoral intensif

Dans le troisième exemple, les débats, comme nous l'avons dit ont surtout porté sur les questions techniques et de faisabilité économique du projet d'intensification agricole et pastoral proposé (quantité de lait produite avec les vaches métis, prix de la viande, concurrence malienne sur les marchés, main d'œuvre employée etc.. ;). Cependant, il est apparu, que les acteurs dans la salle ne jouaient pas davantage que lors des autres présentations, et, la majorité des réactions donnait à voir les représentations collectives tout à fait spécifiques que les acteurs se font de l'élevage transhumant. Les dispositions à accéder à la demande de terre d'un éleveur n'étaient pas aussi affirmées que dans le cas précédent. Malgré l'orientation intensive du projet d'élevage présenté, l'auditoire s'est surtout référé au fait que la demande émanait d'un éleveur, que l'on connaissait comme transhumant dans la réalité. Ainsi, un acteur, chef de village dans la réalité, demande d'où vient cet éleveur, et pourquoi il ne fait pas sa demande dans sa CR. Il précise également qu'il n'est pas d'accord avec les transhumants qui viennent s'installer « chez nous ». « S'il a fait une demande au PCR, il n'a qu'à attendre. La terre on ne la boit pas, on ne la mange pas ». Seule la représentante des femmes a soutenu la demande de l'éleveur.

³ Autrement dit « donner un bakchich pour inviter le PCR à accéder à sa demande. On ne sait pas, du reste, si l'enveloppe a réellement existé, mais la femme a soulevé, ici, un problème fondamental de corruption que pose la délégation de la gestion des terres aux présidents des conseils ruraux .

Quand ils ne refusent pas tout net d'accéder à la demande de terre, certains (PCR), ((notamment celui qu nous accueillait dans son territoire) s'efforcent de « jouer le jeu » en précisant que le problème reste celui de la transhumance et qu'il convient d'y remédier. « Les agriculteurs n'aiment pas les éleveurs. Il faut bien réfléchir au projet, peut-être plus pour les populations et la Communauté rurale (sous entendu que pour les éleveurs eux-mêmes). Le projet est important s'il peut apporter un changement dans l'élevage, c'est-à-dire intégrer les transhumants dans les parcelles et cesser que les transhumants posent des problèmes ». De même a pu renchérir le second PCR par ces propos : « si le projet peut arrêter la transhumance, c'est bien ». Ce que le chef d'un village qui ne jouait pas, résume parfaitement en disant que « les problèmes viennent des transhumants quand il ne demandent pas de terre, et aussi quand ils en demandent une ».

Le premier intérêt d'un jeu de rôle se situe dans l'efficacité qu'il produit dans les échanges entre acteurs (chercheurs et populations villageoises confondus). Les échanges ont été pertinents et ont donné à voir la capacité des acteurs à jouer en toute « bonne foi », comme dans la pièce de Marivaux. C'est-à-dire qu'ils ont « joué à jouer », Ils ont joué sans cependant jamais rien lâcher de leur rapport au réel, et sans désolidariser leur jeu de leurs pratiques réelles au quotidien, i.e leurs revendications sur le foncier.

On peut supposer, en même temps qu'on ne peut le vérifier pleinement, (et cela reste donc au niveau de spéculation) un niveau de conscience et de recul des acteurs sur leur situation susceptible d'ouvrir à des possibilités de mobilisation et de projection dans un futur proche ou une situation fictive. Les jeux d'humour sont, dans ces cas, alors importants à relever car ils font partie de cette capacité de distanciation, de cette disposition de la négociation, de l'art de la rhétorique et de la joute oratoire. Pourtant le jeu n'a pas évacué les rapports sociaux réels, les enjeux et les rapports de domination qui peuvent se lire à travers cette expérience. Par exemple, il a été relevé certaines « stratégies de séduction politique » de la part des élus et une capacité à prendre place dans un débat pour certains courtiers du développement dont les objectifs ne sont pas sans lien avec l'espoir de trouver des soutiens politiques et financiers dans leur projet individuel d'entreprise.

L'intérêt du jeu de rôle est-il alors dans ce pouvoir métonymique de rendre compte d'une réalité sociale à partir de l'évocation d'un seul exemple, comme s'il s'agissait pour les acteurs de se servir d'un détail représentant à lui seul toute la réalité au quotidien concernant la gestion des ressources naturelles dans la région, pour revendiquer du pouvoir, au-delà de la seule demande foncière ? Ainsi, la proposition de la représentante des femmes de se présenter aux prochaines élections locales, même sous forme de plaisanterie, était un signal fort à l'adresse des autorités locales actuelles qui se sont trouvées contraintes de la prendre en considération.

L'intérêt du jeu de rôle se trouve-t-il aussi dans ce pouvoir d'évocation d'une situation mi fictive, mi réelle, où toute la dimension ambiguë permet aux rapports de force locaux de s'exprimer de façon plus ou moins euphémisée du fait de sa dimension publique et ludique en même temps ? L'exemple de la demande foncière jouée par la représentante des femmes dont la force de conviction en public a invité le Président de la Communauté Rurale à lui faire des promesses en public pour accéder réellement à sa demande, à la veille des prochaines élections, est éloquent.

Les jeux de rôle ont, par ailleurs, dans le choix des acteurs et de leurs histoires, donné à voir l'importance différentielle des modes de négociation utilisés, selon les cas de figure. Nous

rappelant, si besoin était, que le jeu pouvait faire sortir les registres argumentaires bien réels. En effet, les trois cas de figure choisis (courtier, femmes, éleveurs) ont fait ressortir les registres de négociations différents selon la nature des demandes et le statut des demandeurs.

- Effet de mode ou du politiquement correct (gender approach)
- Effet de style devant la démarche « modernisante, innovatrice » du projet pour ouvrir à des négociations nouvelles : intérêts pour la modernisation agricole et la valeur ajoutée des projets.
- Aperçu également des récurrences sur les modes de traitement des éleveurs par rapport aux agriculteurs (considération moindre).

À travers ces exemples apparaissent les limites de l'efficacité des jeux de rôles. En effet, le développement n'est pas un seul problème de communication, de support de dialogue, ou de registre de l'argumentaire, il soulève, sans le changer dans la réalité, un problème de statut. Et malgré le caractère ludique de l'expérience, les acteurs participants ont pu rester dubitatifs sur les règlements des questions foncières concrètes, à travers les non dits et les ambiguïtés que le jeu a contribué, sinon à produire, du moins à entretenir.

4. La cartographie participative un exemple de support pour le débat

D'une manière générale, à partir de la démarche de l'apprentissage participatif à la cartographie, il convient de distinguer la carte en tant que support de la communication en géographie, et la communication elle-même, en tant que message, véhiculé d'un locuteur à un récepteur. Cette distinction est nécessaire afin de saisir ce qui relève du savoir d'expert, en tant que processus cognitif et de ce qui relève du savoir social dans l'apprentissage. Le savoir des acteurs en apprentissage vient en retour modifier le savoir social de la carte en tant que support médiatique. Mais il n'est pas non plus sans effet sur le savoir de l'expert et invite celui-ci à modifier son outil. La notion d'échelle, par exemple, nous ramène à des représentations de l'espace bien spécifiques et étroitement liées à des pratiques quotidiennes. Nous pouvons ainsi nous demander quel sens revêt le choix de l'échelle d'une Communauté rurale pour un éleveur transhumant .

De la même manière, dans les outils de la MARP, il est bien recommandé de se servir des outils disponibles avec circonspection et rigueur, même si ces recommandations sont rarement , par faute de temps, suivies. Ainsi, par exemple : Les dessins doivent être utilisés seulement s'ils sont nécessaires, ils sont un support pour initier une discussion, mais ne sont pas un objectif en soi. Bien souvent, quand le dessin apparaît trop propre et parfait, la population évite de faire des corrections ou d'enrichir les détails. Il est recommandé de ce cas d'être moins précis et de faire les dessins avec la population à l'aide d'une canne pour dessiner sur le sol ou des feutres pour dessiner sur du papier.

De la même manière, les cartes et les dessins présentent des dangers similaires et il est surtout recommandé de ne pas faire attention à l'échelle car il est important de laisser à la population le soin de travailler et d'ajouter ensuite des éléments si c'est nécessaire. Enfin, un outil comme les transects, qui sont des dessins qui permettent d'avoir une idée verticale de la région et de son utilisation, peuvent être enrichis par l'observation in situ sur les différents secteurs de la zone d'étude.

L'interaction de ces deux savoirs (jeux de rôle et cartographie participative) nous renvoie à une interrogation principale sur la démarche d'apprentissage elle-même, qui concerne sa finalité. La recherche ou l'action, la recherche pour l'action et pour quelle action ?

En tant que support de communication et de dialogue entre les différents acteurs concernés par la gestion d'un territoire, d'un espace et des ressources naturelles qu'il renferme, l'approche de la cartographie participative a pour objectif de produire un consensus entre ces acteurs dans les décisions d'aménagement pour un développement durable. Il y a là une réflexion à mener sur la notion même de consensus. Car elle apparaît davantage comme un postulat de départ, plutôt que telle construction empiriquement souhaitée et informée.

Les processus de cartographie participative procèdent en plusieurs étapes. La première étape est un apprentissage à partir d'une carte simple. Elle comprend l'apprentissage de ses codes, de ses termes techniques, de sa logique, et de son échelle, malgré les précisions à respecter comme cité plus haut. Bien souvent la carte est exposée le nord vers le haut, est c'est ainsi qu'elle apparaît dans le « bon sens », selon l'explication de l'animateur. En cas d'incompréhension, l'animateur répète plusieurs fois le même message. La deuxième étape propose une seconde Carte comme support de l'apprentissage sur laquelle seront fait des exercices par les villageois : A- Exercice 1 : Situer les villages qui se trouvent au sud de Mole. Et mesurer la distance entre deux villages. ; B- Exercice 2 : Mesure des distances à partir de l'échelle imposée.

Une troisième Carte permet à l'animateur de rappeler les éléments présentés précédemment Répétition des éléments d'explications sur le titre, disposition Nord/ Sud, légendes. Tous les mots utilisés sont traduits dans la langue véhiculaire, ici le pulaar, afin d'améliorer le processus d'appropriation. Nous avons pu noter à ce propos que les termes de « légende » et de « carte » et « dessin » se disaient de la même façon : naatal en pulaar. Avec une quatrième Carte, les villageois font l'apprentissage de 4 légendes supplémentaires. Et il leur est proposé d'autres exercices, par exemple « lire les éléments verts de la carte » est proposé à l'auditoire. Ces exercices, bien que d'apparence simple, révèlent les écarts de représentation des villageois et des éleveurs dans la lecture d'une carte. Si la réponse d'un éleveur a été de citer le nom des champs en couleur verte, l'animateur a dû lui faire remarquer qu'il avait « mal lu » car la couleur verte ne représentait que les champs cultivés en 1999. Des exercices complémentaires s'imposent alors à tous afin de savoir localiser, en distance et en disposition par rapport aux points cardinaux, en fonction de la nature des sols à laquelle correspondent diverses couleurs, les champs de jachères. On remarque que les représentations sont différentes non seulement dans les conventions adoptées à travers les couleurs, mais également parce qu'un champ que l'on a localisé et dont on apprend qu'il a été cultivé en 1999, ou un espace de jachère dont on n'avait pas connaissance à cet endroit-là, sont des informations sociales et économiques qui présentent des significations et des intérêts différents pour les villageois.

Une des limites observée dans les processus d'apprentissage participatif à la cartographie relève de la forme somme toute très scolaire en termes de pédagogie et se rend visible, bien souvent, dans la disposition des acteurs et les lieux d'apprentissage. À Thieul, le lieu de l'apprentissage était une salle de classe. Garantie d'une double efficacité, puisque l'école est à la fois le lieu de l'autorité du savoir et, au moment de la formation, elle était également le lieu de travail du

président de la délégation spéciale⁴. La disposition de la classe invitait les élèves à s'asseoir, les uns derrière les autres aux tables d'écoliers. (mettre une photo) Il convient de remarquer que les tables d'écoliers sont de petites tailles et concernent des classes primaires. Les présentateurs sont debout devant le tableau, le traducteur, sur la droite. Cette disposition scolaire classique, bien qu'elle ait pu, par la suite, dans le projet Domino, faire l'objet d'une amélioration, relève la forme d'un apprentissage descendant où l'élève répond au maître, parfois en se levant, et où le savoir est dispensé et consommé. Les conditions pour une pédagogie itérative ne paraissent alors pas, dans ces conditions, être totalement rassemblées.

Au niveau pédagogique, nous assistons d'avantage à un apprentissage répétitif où les explications sont plus des mises en garde pour ne pas se tromper dans les exercices. ILBOUDO (2002) pense que tous les outils qui utilisent des dessins (comme les cartes) sont jugés trop compliqués pour les paysans pour plusieurs raisons. Ceux-ci n'ont pas l'habitude de réaliser de telles activités et la persistance peut créer une situation de réticences irréversibles.

Une disposition plus conviviale et interactive montre aussi que les formes d'apprentissages se créent davantage dans les échanges, c'est à dire, en partie, dans un processus de libération des inhibitions liées à l'effet que l'autorité du savoir produit sur des acteurs en grande partie non alphabétisée en langue française.

5. Extériorité ou indépendance de l'outil cartographique comme savoir d'expert

Mais il est à noter que l'extériorité ou l'indépendance de l'outil cartographique comme savoir d'expert, est un élément important pour garantir à la fois les caractères de scientificité et d'efficacité. En d'autres termes, de rendre compte d'une certaine « neutralité » de la carte. Cette dimension est d'autant plus spécifique et visible dans un processus d'apprentissage. Mais ce caractère « neutre » de la carte produit également des effets d'imposition qui relèvent de la croyance dans le savoir expert, comme élément symbolique. Enfin, cet outil cartographique produit des formes normatives ou normalisantes de la représentation de l'espace et ce, de manière d'autant plus implicite qu'elle relève d'un procédé qui semble autonome et intrinsèque à l'outil.

La distinction de la carte en tant qu'outil et de la carte comme message d'information est nécessaire avant tout pour interroger l'apparente neutralité de la carte, qui, elle-même lui confère plus d'autorité. Mais la carte est-elle neutre ? En vérité, elle est historiquement un instrument de guerre et de commerce avant d'être un instrument de la science pure. En cela, elle ne saurait être un simple outil d'apprentissage de l'art pour lui-même. La carte n'est pas le territoire et la représentation du territoire est à la base perceptuelle et interprétative. Par exemple, la carte présentée à Thieul est la carte de la communauté rurale de Thieul, plus ou moins « vraie » ou complète, mais elle représente de fait une certaine réalité du terroir en question. Le jeu ambivalent de l'apprentissage à la cartographie oscille entre la réalité concrète et l'abstraction pure et ne précise jamais aux participants si la carte est un simple outil, ou bien un outil fonctionnel, et dans le cas où il s'agit d'un outil fonctionnel, sa finalité concrète.

⁴ Les élections locales n'ayant pu être organisées à temps, les Conseillers ruraux ont été remplacés, durant 6 mois par des délégations spéciales qui se devaient de régler les affaires courantes, notamment de relever les impôts et de préparer les élections locales suivantes. Les présidents des délégations spéciales étaient des fonctionnaires de l'Etat, souvent des services de l'Education, de l'agriculture ou de l'élevage.

Le caractère apparent de neutralité de la carte peut se lire dans le mode d'apprentissage lui-même. La pédagogie consiste en un apprentissage progressif, d'une carte simple à une carte de plus en plus complexe, accompagné d'exercices. La neutralité de la carte est également préservée dans la forme répétitive de l'apprentissage. Si un éleveur ne comprend pas, la leçon est moins expliquée que répétée.

Ici apparaissent un certain nombre de questions, valables autant pour le projet de Thieul que pour celui de Domino ; 1- que représente la carte « pour de vrai » : le lac de Guiers ou un pays imaginaire ? ; 2- pourquoi avoir choisi une « vraie carte » ? et non pas un papier blanc à construire ? petit à petit ? ; 3- Quelle finalité de la carte : entre représentation et usage ? ; 4- Qu'est-ce qu'une « bonne carte » ? une carte « juste » ? et pour qui ? ou pour quel usage ? ici : modèle de la « bonne carte », celle qui est dans le bon sens.

6. Du jeu de rôle au rôle dans le jeu : exemple de la gestion autour du Lac de Guiers

Les objectifs affichés de l'atelier d'octobre à Keur Momar Sarr, nous l'avons vu, étaient d'expérimenter une situation de demande foncière, présentée par des acteurs (maraîchage, production de patates douces, élevage) devant une assemblée, qui s'appelle dans le projet Domino « un comité d'utilisateurs », censé, dans le jeu de rôles, représenter un conseil communal. Implicitement, le jeu avait également pour objectif de souder, dans la réalité, les membres du comité d'utilisateurs en tant que lieu d'arbitrage pour régler des conflits concernant les demandes foncières. Cet objectif est lié a priori à l'idée selon laquelle il est plus commode, pour les formations en cartographie et pour les catégorisations nécessaires au projet de modélisation, de voir ce comité d'utilisateur se constituer en un interlocuteur « homogène » du projet Domino.

Des questions se posent alors : Qui sont les individus composant le comité d'utilisateurs qui forment le public ? Comment sont-ils choisis ? Dans quel lieu ? Les acteurs ont été choisis par les membres du projet. Ils l'ont été selon plusieurs critères implicites : savoir s'exprimer clairement, être déjà un peu « homme public », avoir compris qu'il s'agissait d'un jeu, savoir inventer une histoire, être à l'aise pour parler en public, avoir une bonne connaissance de la région et des problèmes fonciers, être d'accord pour présenter son histoire. Trois acteurs représentant chacun une question « type » et/ ou un groupe social « type » ont été pré-sentis : un représentant d'un projet d'intensification agricole (venant, ou du moins ayant les attributs d'un intervenant extérieur et doté en capital financier) ; une représentante de groupement maraîcher féminin ; un représentant des éleveurs de la région. Ces choix a priori ont été fort contrastés et révélateurs des grands types de problèmes récurrents dans les demandes foncières. En définitive, les termes de référence du rôle du comité sont essentiellement d'apparence technique, bien que le rôle de garant qui lui est attribué renvoie directement à la légitimité politique de ce comité. Or cette dernière n'a pas fait l'objet d'une réflexion au sein de l'équipe.

7. Du pouvoir délégué aux outils d'aide à la décision et leur impact sur les relations de pouvoir

A travers ces expériences menées dans le Ferlo Sénégalais dans le cadre du projet DOMINO, il apparaît important d'élucider les formes de délégation de pouvoir (Lascoumes & Le Galès, 2004)

que les acteurs octroient à certains instruments (données, modes de représentation et de visualisation du territoire par la cartographie, mode de consultation et cadre de concertation autour des savoirs et des intérêts) qui modifient leur capacité à décider, à négocier et à mettre en œuvre les politiques publiques de gestion de l'environnement (*empowerment* pour certaines couches défavorisées ou marginalisées, rapport à l'*accountability* pour les acteurs élus, etc...). Ces outils d'aide à la décision produisent des effets sociaux, tels que, par exemple, de mettre au même niveau de connaissance devant une carte, un Président de Conseil et un éleveur, qui influencent les relations de pouvoir autour des enjeux territoriaux et la gestion des ressources naturelles.

Lors du jeu de rôles, par ailleurs, il est intéressant de remarquer que les questions foncières n'ont pas été réellement abordées, en termes concrets de localisation. Du fait de la situation ludique, les lieux ont été (notamment pour la demande de la femme et de l'éleveur, ainsi que pour le pêcheur) abstraitement évoqués sans emplacement (village, Communauté rurale) précis. Les localisations des terres n'ont ainsi pas fait l'objet d'une localisation exacte sur une carte ou un dessin, exceptée pour la demande de terre le long du lac qui avait pour elle le fait d'être visiblement irréaliste, et qui, partant, pouvait bien faire l'objet d'une localisation même dans un croquis simplifié, sans crainte de provoquer des troubles. Ces remarques sont directement liées à la question de l'usage de la cartographie qui est un outil qui permet de visualiser les problèmes fonciers, mais qui n'a pas la capacité intrinsèque de les résoudre.

Certaines ambiguïtés apparaissent ainsi maintenues dans le contexte du jeu de rôle dès lors que les demandes foncières présentées par les acteurs, sont rappelés dans des termes qui évacuaient la question foncière : projet de reboisement (pour le premier), projet de la femme (pour le second), projet d'élevage (pour le 3^{ème}). On reste dans l'abstrait même s'il est intéressant de voir s'affirmer des types de négociations récurrents. Ceci implique que l'efficacité d'un tel dispositif pour le développement des connaissances sur les modes de gestion du foncier passe par une clarification du rapport au réel, et partant, du rôle du projet. Car, entre des questions foncières abstraites et des négociations concrètes, bien qu'euphémisées, le jeu ne permet pas seulement d'imiter les délibérations d'un conseil rural. Il va au-delà en ouvrant la possibilité aux acteurs de répéter, au sens théâtral, avant de réellement négocier lors de la prochaine séance du Conseil Rural.

La question d'éthique se pose dès lors que ces expériences se réalisent à partir d'une démarche empirique pure. C'est-à-dire en partant du principe implicite que « moins on en connaît sur les rapports sociaux à l'œuvre dans la société concernée, mieux on peut agir en toute neutralité ». Or cette disposition est sujette à caution et productrice d'erreurs tant scientifique qu'idéologique. De telles interventions se situent dans un contexte traversé par des rapports sociaux très hiérarchisés au sein même des familles et des clans (nobles / castés) comme au sein des hiérarchies administratives et politiques. Ces différents rapports statutaires se superposent dans des registres de légitimation différents (Boltanski et al., 1991) : rapports domestiques, hiérarchiques et familiaux, rapports historiques des nobles et des esclaves, d'un côté, usage des référents technique et juridico-légal qui président aux relations avec les catégories technocratiques et les acteurs administratifs d'un autre côté, enfin rapport au parti pour les acteurs politiques. Ces registres se superposent et s'imbriquent étroitement. On peut supposer que les relations domestiques structurent autant les actes d'un PCR, lorsque celui-ci est issu du milieu, que sa fidélité au parti politique.

La démarche est plus proche des interventions de développement participatif qui implique une certaine ambiguïté entre le « laisser-faire » et l'intervention et reflète une trop vaste définition des objectifs de recherche du projet. Notamment dans la constitution du comité d'utilisateurs, les différentes modalités de choix des acteurs présentent une orientation pragmatique : certains présentent des statuts considérés incontournables pour la gestion des terres (PCR), d'autres ont été cooptés pour leurs expériences en matière de cartographie ou de participation à des projets, et nous pouvons penser également que ce sont leur pratique de courtage qui les a rendus présents, d'autres enfin ont été choisis pour leur « représentativité » de certains groupes de la société civile (femmes) et / ou de secteur professionnels (pêches, maraîchage, élevage, patate douce) .

Les conditions d'accès au comité ont été définies de plusieurs manières qui ne sont pas nécessairement de même nature. Implicitement, le choix a été composé de divers arguments dont le principal était d'y voir représentées toutes les catégories sociales et politiques concernées par la gestion foncière. Dans le même temps il a été précisé que les conditions d'éligibilité sont : 1- intérêt ; 2- disponibilité ; 3- engagement pour l'utilisation des outils ; 4- NB : Travail bénévole. Si les termes 'd'engagement' et 'd'intérêt' sont maintenus en français et non traduits en wolof, ou en pulaar ils restent assez génériques et « neutres » et ne sont pas déterminants.

L'ensemble n'est donc pas le fruit d'une auto-constitution, ni tout à fait celui d'une désignation par le groupe de chercheurs. (Thiam, 2006). Le poids relatif des acteurs (privés, publics, associatifs) n'est pas stabilisé. Certains acteurs publics manquent, tels que ceux des services forestiers). Les différents statuts d'un même acteur ne sont pas encore bien connus.

Les différents ateliers sont organisés également pour connaître un peu mieux *a posteriori* les protagonistes, notamment en terme de niveau d'alphabétisation pour les initiations à la cartographie. Mais ils ne permettent guère une plus grande investigation sur les biographies de chacun. les motivations, statuts réels, positions sociales et prises de positions dans le débat sur le foncier.

Selon sa configuration, le comité d'utilisateur se révèle être potentiellement un comité *ad hoc* qui, selon l'évolution des ateliers futurs du projet, serait susceptible de suppléer les autorités locales compétentes pour gérer les ressources foncières.

Bien que des démarches participant à construction du comité d'utilisateurs soient en cours de réalisation, telles que l'octroi d'une carte de membre avec photo (validité : 2ans) et la constitution d'une charte du comité d'utilisateur (Annexe), ce comité ne révèle encore qu'un faible degré d'institutionnalisation. Toutefois, il représente déjà une arène locale informelle de négociations et d'arbitrage légitimé par le projet DOMINO.

Conclusion

L'utilisation des MARP demeure une démarche nuancée, qui révèle en dernière instance une forte incertitude dans le contrôle qui demande d'importantes compétences en matière politique de diplomatie et de négociation. Ces outils ont des limites et peuvent être source de dangers en termes de manipulation, qui sont, bien souvent autant à l'insu des chercheurs que des acteurs

locaux. Et les acteurs qui ont du pouvoir ont montré qu'ils n'avaient pas besoin d'être les plus réceptifs au niveau de l'apprentissage cognitif pour utiliser la démarche à leur profit (PCR).

Si le rôle du comité d'utilisateur a bien été présenté dans les termes de référence suivants : 1- tester les outils ; 2- faire des suggestions d'amélioration ; 3- garant de la légitimité de l'outil 4- valider les outils avec les utilisateurs. Il reste fort ambigu, voire contradictoire dans ses termes.

Dans le face à face chercheur – acteur local, le problème du statut réel de chacun dans le processus de décision reste posé.

En définitive, les termes de référence du rôle du comité sont essentiellement d'apparence technique, bien que le rôle de garant qui lui est attribué renvoie directement à sa légitimité politique, et certaines ambiguïtés persistent autour de son rôle dans la gouvernance locale.

- S'agit-il d'un lieu en substitution aux chercheurs, pour conduire la réflexion sur les questions foncières ?
- Un « groupe de travail ou de réflexion » accompagné par les chercheurs pour produire des connaissances sur les problèmes fonciers, les modes de négociations, et pour diffuser dans l'espace public les termes d'une nouvelle gouvernabilité en matière de gestion de l'espace (prise en compte de la mobilité des éleveurs, prise en compte des plus démunis, priorisation des questions de durabilité écologique) ?
- S'agit il d'un espace en voie de constitution d'une institution intercommunautaire ?
- S'agit il d'un lieu de production de contre pouvoir pour mettre à l'épreuve la responsabilité politique des élus (*accountability*) ?
- Ou bien d'un lieu de renforcement des pouvoirs des élus (et pas nécessairement de leur *accountability*) ?
- Quelle dimension formelle, légale détient ou détiendra ce comité, en regard de son insertion dans les échelles régionales et nationales de décision ?
- Son rôle est-il syndical de manière à porter et rendre publiques les revendications de certains groupes marginalisés (femmes , éleveurs , etc..)
- De réformer la gouvernance locale ?
- De renforcer le rôle et le pouvoir des courtiers ?
- Le comité a-t- il (ou aura- t-il) des statuts, règlement intérieur etc...

Au vrai, contrairement à la relation d'enquête du travail de recherche, le type de « forum » (Callon et al.,1991) expérimenté ici dans le cadre d'une Recherche-Action, n'a pas pour dessein de rendre compte des données empiriques qui informent sur le contexte, les enjeux et des pratiques quotidiennes. Or il pourrait porter cependant en lui la possibilité de favoriser l'énonciation des positions des différents acteurs et de leurs prises de positions respectives autour d'un sujet donné. Mais, trop porté par les visions post modernes de la science, ce type de forum tend à nier les hiérarchies et les rapports de domination qui président aux relations sociales, et ne peuvent rendre aux distinctions sociales et économiques en vigueur, leur caractère objectif et réel, pas plus qu'il n'autorise en réalité de reconnaître les effets sur les positions et prises de positions, autant des chercheurs que des citoyens ordinaires, et des décideurs publics.

A ne pas pouvoir ainsi, comme il est recommandé (Bourdieu, 1994) dans la relation d'enquête, « réduire « au minimum » la violence symbolique »⁵ qui préside aux relations inégales, et « qui accompagne la communication entre des locuteurs aux statuts sociaux disparates » (Cf Sintomer Y , 2006 : 222), ce type de forum et d'expérience de démocratie participative locale, ne pourrait bien , à l'instar de beaucoup de projets de développement ordinaire, aboutir qu'au renforcement des capacités de ceux qui ont déjà le pouvoir de les distinguer.

Remerciements

Ibra Touré pour nous avoir permis de participer au projet SMA-Thieul ; Alassane Bah, Arame Soumare, Ibrahima Diop Gaye, Géraud Magrin pour leur contribution au projet DOMINO ; Mouhammadou Thiam pour les observations, Ahmadou Coumba Ndiaye pour la transcription des discussions ; au PPZS pour les véhicules et le chauffeur. Au projet ADD-Trans pour le co-financement des ateliers.

Références

- ABELES, M., (1990). *Anthropologie de l'Etat*, Paris Ed. Armand Colin.
- BACHELARD, G., (1980). *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Librairie philosophique J.Vrin, Paris.
- BAH A., I.TOURE, C.LEPAGE, A.ICKOWICZ, A.T.DIOP, (2006). Mathematical and Computer Modelling 44 (2006) 513–534.
- BIERSCHENK T., OLIVIER DE SARDAN J-P., (1998). Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation., Paris, Karthala.
- BOLTANSKI, L et THEVENOT, L., (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*.Paris, Gallimard.
- BOTTA, W. DARE, G. LECLERC (2004). Médiation entre acteurs pour l'affectation des terres dans un contexte de gestion décentralisée grâce à la construction de modèles représentant les interactions entre niveaux d'organisation : application à la Réunion et au Sénégal. Document de projet. CIRAD. 20p.
- BOURDIEU P. (1980). *Le sens pratique*. Editions de minuit. 474p.
- BOURDIEU P., (1992). BOURDIEU, P., (avec WACQUANT L.) 1992, Réponses, Paris, Ed. du Seuil.
- BOURDIEU P., (1994), *Raisons pratiques*, Paris, Editions du Seuil. BOUTINOT, L., (2002), « De la complexité de la décentralisation. Exemple de la gestion des ressources forestières au Sénégal ». *Bulletin de l'APAD*, 23.
- BOUTINOT L., (2004). *L'intégration du Progède dans le processus de décentralisation au Sénégal. Exemple de la réserve de biodiversité de Malidino et de la forêt aménagée de Saré – Gardi* , Décembre.
- BOUTINOT, L. et DIOUF, C N., (2006). « Quand certaines approches participatives engendrent des formes ambiguës de mobilisation de la société civile. Quelques exemples à propos de la gestion des ressources naturelles au Sénégal », In : Bertrand, A., Karsenty, A.et Montagne, P. (Eds)) *L'Etat et la gestion locale durable des forêts en Afrique francophone et à Madagascar*, Paris, L'Harmattan.
- BOUTINOT, L., (2005), « La décentralisation de la gestion des ressources forestières au Sénégal : un processus contraint par le marché ? », *Bulletin de l'APAD* 26.

⁵ Cf. Boutinot L. et Diouf C.N., 2006, pour l'usage de la notion de « violence symbolique » dans la relation des agents forestiers et des populations locales.

CALLON M, LASCOUMES, P., BARTHE Y., (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique.* , Paris Editions du Seuil.

DEFCCS, Rapport Progede Banque Mondiale , Dakar.

DESROSIERES, A., (1993) 2000, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique.* Paris Editions de la Découverte & Syros.

DOMINO :

http://www.cirad.fr/ur/index.php/green/themes_et_projets_de_recherche/projets_en_cours/atp_domino

OSHA J., WEINER D. (2006). http://www.directionsmag.com/printer.php?article_id=2365

LASCOUMES P, et LE GALES, P., (2004). *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques.

LASCOUMES, P., (2005). (dossier réalisé par), Expertise et action publique, Problèmes Politiques et Sociaux, 912, mai. Paris, La documentation française.

LAVIGNE DELVILLE, P., SELLAMNA N.-E. & MATHIEU M.L, (ss-dir.), (2000). *Les enquêtes participatives en débats. Ambitions, pratiques et enjeux*, Paris, Editions du GRET, Karthala, ICRA.

MULLER, P., 1990, *Les politiques publiques*, Paris PUF, Coll. « Que sais-je? ».

OLIVIER DE SARDAN J-P., (1995). *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social.*, Paris, APAD- Karthala.

ROY F. ET A.A. VIAU (2007). Les instruments de gestion foncière : des bases incontournables pour la gouvernance des territoires en Amérique latine. Joint Congress of the European Regional Science Association (47th Congress) and ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française, 44th Congress) », 14p.

SINTOMER, Y., (2006). « La critique intellectuelle entre corporatisme de l'universel et espace public », In : Muller, H-P., et Sintomer, Y., 2006, (ss-dir.), *Pierre Bourdieu, théorie et pratique, perspectives franco-allemandes*, Paris, La Découverte. Collection Recherches : 207-222.

TOURE I., A. BAH, P. D'AQUINO, I. DIA, (2004). Savoirs experts et savoirs locaux pour la coélaboration d'outils cartographiques d'aide à la décision. Cahiers Agricultures 13 : 546-53

TOURE I. (2002). Élaboration d'un outil de simulation multiagent pour la gestion durable des ressources naturelles d'un espace partagé : l'exemple de l'Unité Pastorale (UP) de Thioul. Rapport final. Dakar : Pôle pastoral zones sèches (PPZS) ; Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF/WECARD). 2003 ; 46 p. (voir description du projet : http://www.coraf.org/secr%20executif%20AG/fonds_incit/projet9.htm)

THIAM M, (2006). Compte rendu de mission à Keur Momar Sarr. Projet Domino. 23 mai 2006.

VIAU A.A., L. BOUTINOT (2007). Géomatique et gouvernance territoriale : outils, connaissances et expertise. Joint Congress of the European Regional Science Association (47th Congress) and ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française, 44th Congress) », 18p.

ANNEXE
Charte du comité d'utilisateurs

Charte du comité utilisateurs

Proposition du 12 avril 2007.

Ce projet de charte devra être révisé régulièrement par le collectif DOMINO/TRANS (chercheurs et membres du comité utilisateur).

Le comité utilisateur est un groupe de travail ad-hoc constitué dans le cadre du projet DOMINO/TRANS, pour la période du projet, soit 2006-2008. Les membres ont été co-optés par les chercheurs et les acteurs locaux lors des ateliers d' avril 2006 et d'octobre 2006.

Le rôle du membre est le suivant:

- Manifester un intérêt pour le projet
- Aider à construire les outils :
 - Faire des suggestions d'amélioration
 - Tester les outils avec les utilisateurs
- Participer à tous les ateliers : contribuer aux discussions, apprendre.

Les avantages des membres sont les suivants :

- Pouvoir influencer la construction des outils pour qu'ils soient adaptés aux intérêts des membres et des populations
- Bénéficier de formations sur les outils
- Etre plus visible et mieux outillé pour pouvoir contribuer à une meilleure gestion du territoire du lac de Guiers.

Les responsabilités du membre sont les suivantes:

- Connaître les domaines d'application et les limites des outils
- Utiliser les outils dans les circonstances appropriées (par exemple négociations ou débats collectifs sur l'utilisation des terres et la gestion des ressources naturelles).

Les membres sont remboursés pour leurs dépenses mais ne sont pas rémunérés. Le comité sera dissout le 31 décembre 2008.